

1.21 Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées

En 2018, le **niveau de vie** des personnes de 65 ans ou plus (hors personnes vivant en institution, Ehpad, maisons de retraite, hôpitaux de long séjour, etc.) est de 25 530 euros en moyenne, soit 2 128 euros par mois

► **figure 1.** Leur taux de pauvreté est de 8,6 % (soit 1 067 000 personnes pauvres). Cette proportion est plus faible que pour l'ensemble de la population (14,8 %), car ces ménages sont souvent plus petits et des allocations garantissent le minimum vieillesse.

Le niveau de vie est plus faible aux grands âges : avec 23 730 euros par an en moyenne, soit 1 978 euros par mois, les personnes de 80 ans ou plus disposent de 156 euros de moins par mois que les 75-79 ans, 200 euros de moins que les 70-74 ans et 244 euros de moins que les 65-69 ans. Le taux de pauvreté est plus élevé à partir de 80 ans (9,7 %) qu'entre 70 et 79 ans (compris entre 7,0 % et 7,3 %). Cela traduit la situation relativement plus défavorable des personnes de 80 ans ou plus vivant hors institution : 55 % ont un niveau de vie inférieur à la médiane, contre 45 % pour les personnes de 70 à 79 ans. Les retraites des personnes les plus âgées sont plus faibles, notamment en raison d'une proportion plus importante de veuves ayant eu des carrières incomplètes, voire ne bénéficiant que d'une pension de réversion. De fait, 51 % des personnes de 80 ans ou plus vivent seules et près de 79 % de ces personnes seules sont des femmes, qui font partie de générations pour lesquelles l'activité féminine était moins répandue. Bien que disposant du niveau de

vie médian le plus élevé, les personnes de 65 à 69 ans sont un peu plus touchées par la pauvreté (9,5 %) que l'ensemble des personnes âgées. Les personnes de 65 à 69 ans se situant en deçà du 2^e décile de niveau de vie ont en effet des niveaux de vie inférieurs aux plus modestes des 70-79 ans ► **figure 2.**

Les 65 ans ou plus sont sous-représentés parmi les 10 % des personnes les plus modestes : ils en constituent 8,6 % alors qu'ils représentent 19,7 % des personnes vivant hors institution. Cette sous-représentation s'explique par l'existence du **minimum vieillesse** ou de l'**allocation de solidarité aux personnes âgées** (Aspa) qui a remplacé en 2007 les diverses allocations constitutives du minimum vieillesse. Cette allocation peut être associée aux allocations logement et permet dans la plupart des cas de disposer d'un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté. La part des personnes âgées vivant dans les ménages les plus pauvres est ainsi moindre que pour le reste de la population. En 2018, l'Aspa a été portée à 833 euros par mois pour une personne seule (1 294 euros pour un couple), du fait d'une revalorisation exceptionnelle reconduite les deux années suivantes et visant à atteindre, au 1^{er} janvier 2020, 900 euros pour une personne seule (précisément 903 euros). 4,1 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivent dans un ménage dont au moins l'un des membres bénéficie du minimum vieillesse ou de l'Aspa. Cette part est particulièrement élevée parmi les 20 % les plus modestes (environ 20 %) ► **figure 3.** ●

► Définitions

Niveau de vie, minimum vieillesse, allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Inégalités de niveau de vie et pauvreté entre 2008 et 2018 », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », *présent ouvrage*.
- « Environ 2 millions de personnes en situation de grande pauvreté en France en 2018 », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », *présent ouvrage*.
- « Niveau de vie par âge et génération entre 1996 et 2005 », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2010.
- « Niveau de vie et patrimoine des seniors : la progression au fil des générations semble s'interrompre pour les générations de seniors les plus récentes », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2018.

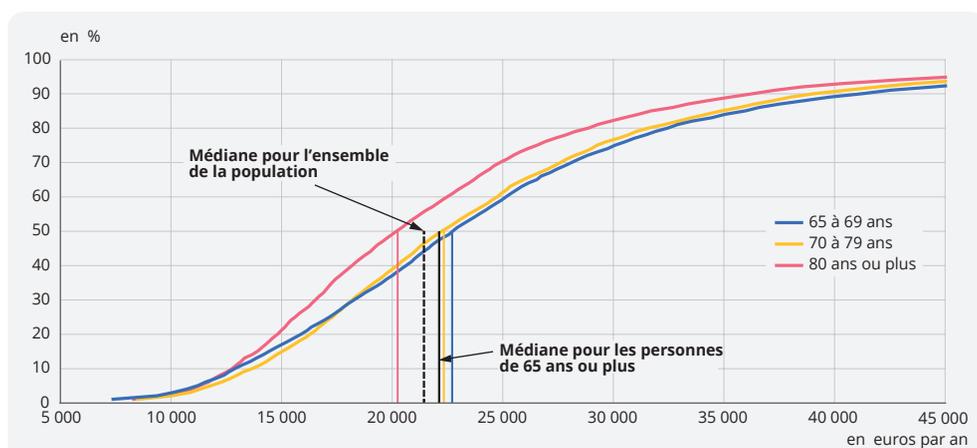
► 1. Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées vivant à domicile en 2018

	Niveau de vie (en euros par an)		Nombre de personnes (en milliers)	Répartition des personnes (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Personnes pauvres (en milliers)
	Moyenne	Médiane				
65 à 69 ans	26 660	22 750	3 774	6,0	9,5	359
70 à 74 ans	26 130	22 340	3 113	4,9	7,3	226
75 à 79 ans	25 600	22 200	2 063	3,3	7,0	145
80 ans ou plus	23 730	20 210	3 466	5,5	9,7	337
Ensemble des personnes âgées	25 530	21 830	12 416	19,7	8,6	1 067
Ensemble de la population	24 650	21 250	63 140	100,0	14,8	9 327

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante ; hors personnes vivant en communauté (Ehpad, maisons de retraite, etc.).

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

► 2. Répartition des niveaux de vie des personnes âgées vivant à domicile en 2018



Lecture : en 2018, la moitié des personnes de 70 à 79 ans ont un niveau de vie annuel inférieur à 22 260 euros.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante ; hors personnes vivant en communauté (Ehpad, maisons de retraite, etc.).

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

► 3. Part de personnes âgées vivant à domicile dans chaque tranche de niveau de vie en 2018

Tranche de niveau de vie ¹	Part de personnes de 65 ans ou plus	Part des bénéficiaires du minimum vieillesse ou de l'Aspa parmi les 65 ans ou plus
Inférieur à D1	8,6	19,2
D1 à D2	17,9	20,9
D2 à D3	22,2	5,2
D3 à D4	22,8	2,4
D4 à D5	21,7	1,4
D5 à D6	21,0	0,6
D6 à D7	21,6	1,1
D7 à D8	20,3	0,7
D8 à D9	21,3	0,3
D9 à C95	19,0	0,1
Supérieur à C95	19,7	0,1
Ensemble	19,7	4,1

¹ D1 à D9 sont les déciles et C95 est le 95^e centile de la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population de tous âges.

Lecture : parmi les 10 % des personnes ayant le plus faible niveau de vie, 8,6 % sont âgées de 65 ans ou plus. 19,2 % d'entre elles vivent dans un ménage bénéficiaire du minimum vieillesse ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa).

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante ; hors personnes vivant en communauté (Ehpad, maisons de retraite, etc.).

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.